

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° : 2019-CC-05-084

COMPTE-RENDU DE L'UTILISATION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS

SEANCE
DU 10 JUILLET 2019

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 48

présents : 28

votants : 43

DATE DE CONVOCATION :
3 JUILLET 2019

SECRETAIRE DE SEANCE :
Laurent NOCTON

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi dix juillet, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la Salle Polyvalente à Villers-Saint-Frambourg-Ognon, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du conseil municipal des communes de cette catégorie.

Siégeaient à l'assemblée :

- * Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- * Madame BENOIST Magalie (Senlis)
- * Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant) – Président de séance
- * Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- * Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- * Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)
- * Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc (Raray)
- * Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- * Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- * Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis)
- * Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
- * Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte)
- * Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- * Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- * Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis)
- * Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
- * Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
- * Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- * Madame MIFSUD Florence (Senlis)
- * Monsieur NOCTON Laurent (Villers-Saint-Frambourg-Ognon)
- * Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)
- * Monsieur PATIN Valéry (Mont L'Evêque) suppléant de Madame LOZANO Michelle
- * Monsieur PESSE Luc (Senlis)
- * Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- * Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- * Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)
- * Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)
- * Madame TEBBI Fadhila (Senlis)

Pouvoirs :

- * Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully) à Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- * Monsieur DERODE Jean-Louis (Senlis) à Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)
- * Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis) à Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- * Monsieur FLEURY Pierre (Senlis) à Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- * Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon) à Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc (Raray)
- * Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines) à Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- * Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis) à Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis)
- * Monsieur GUALDO Philippe (Senlis) à Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- * Monsieur LESAGE William (Chamant) à Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- * Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis) à Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
- * Madame LOISELEUR Pascale (Senlis) à Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- * Monsieur MENEZ Yves (Villers-Saint-Frambourg-Ognon) à Monsieur NOCTON Laurent (Villers-Saint-Frambourg-Ognon)
- * Monsieur PRUCHE Francis (Senlis) à Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)

- * Madame REYNAL Sophie (Senlis) à Madame PRUVOST
- * Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis) à Madame

Ne siègeai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) conseiller(s) communautaire(s) qui suit(s) :

- * Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- * Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- * Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- * Monsieur DEROODE Jean-Louis (Senlis)
- * Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis)
- * Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest)
- * Monsieur FLEURY Pierre (Senlis)
- * Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)
- * Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines)
- * Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)
- * Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)
- * Monsieur LESAGE William (Chamant)
- * Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)
- * Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
- * Monsieur MENEZ Yves (Villers-Saint-Frambourg-Ognon)
- * Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaâlis)
- * Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)
- * Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- * Madame ROBERT Marie-Christine (Senlis)

Ne siègeai(en)t pas à l'assemblée mais étai(en)t représenté(s) par leur suppléant :

- * Madame LOZANO Michelle (Mont L'Evêque) représenté par Monsieur PATIN Valéry

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 28 présents, 20 absents et 15 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

Ce point n'appelle aucun vote des conseillers communautaires.

A) Décisions du Président :

- **Décision n°2019-019 :** signature de l'avenant à la proposition financière de la société ARMOR GROUP – 41 Rue de la Prairie – 94120 Fontenay Sous-bois, concernant une prestation de ménage pour les salles n°112, 118, 222 et 219 le bâtiment n°6 du quartier Ordener pour un montant mensuel de 110,04 euros TTC.
- **Décision n°2019-020 :** signature de la proposition de convention financière de l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Hauts de France – Avenue Jacqueline Mallet – 60260 Lamorlaye concernant l'organisation et l'animation du stage intitulé « *Prévention et secours civiques de niveau 1* » (PSC1) – agréée par le Ministère de l'Intérieur pour un montant de 750,00 euros.
- **Décision n°2019-021 :** signature de la proposition financière de la société GRDF Nord-Ouest – 5 Rue Ferdinand de Lesseps – 60200 Compiègne concernant le raccordement en gaz naturel des bureaux du bâtiment n°1 du quartier Ordener pour un montant de 438,55 euros TTC pour le raccordement et 18,58 euros TTC pour la mise en service.

B) Délibérations du Bureau Communautaire

- **Délibération n° 2019-BC-02-004 :** Désignation de Nathalie LEBAS comme secrétaire de séance ;
- **Délibération n°2019-BC-02-005 :** Approbation du procès-verbal de la séance du 17 janvier 2019 ;
- **Délibération n°2019-BC-02-006 :** Point d'étape sur l'étude d'un potentiel rapprochement des Communautés de Communes ;

- **Délibération n°2019-BC-02-007** : Point d'étape sur le rapprochement et Chantilly ;
- **Délibération n°2019-BC-02-008** : Attribution du marché de communication pour la conception graphique, la mise en page, l'impression, la livraison et la régie publicitaire des bulletins communautaires de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise : autorisation à Monsieur le Président de signer les pièces constitutives du marché ;
- **Délibération n°2019-BC-02-009** : Convention de prestation d'enlèvement, de garde et de restitution de véhicules à leurs propriétaires avec la SARL CODRA – fourrière de véhicules : autorisation de signature du Président ;
- **Délibération n°2019-BC-02-010** : Attribution du marché accord cadre pour le déploiement des Points d'Apport Volontaire enterrés sur les communes en Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) : autorisation de signature du Président.

Le Président de séance fait un compte-rendu des décisions du Président ou des délibérations du Bureau Communautaire prises en application de la délibération n°2017-CC-02-012 relative à la délégation d'attributions au Président et Bureau.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01.

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Sous-préfecture,
Le : **12 SEP. 2019**
Et de l'affichage le : **16 SEP. 2019**

Le Président,

Philippe **CHARRIER**



Pour extrait certifié conforme,
Fait à Senlis,
Le **12 SEP. 2019**

Le Président,

Philippe **CHARRIER**

